



"Qui veut être mon client ?" Le Club imprime sa marque !

dimanche 28 janvier 2024, par [lpe](#)

C'est à l'occasion de la soirée de lancement du mercredi 24 janvier du CLUB - Communauté bordelaise d'expertises en Communication et Marketing constituée de 7 membres fondateurs - en présence d'une centaine d'invités, que la consultation inversée « QUI VEUT ÊTRE MON CLIENT ? » a été annoncée. LE CLUB prend l'engagement d'accompagner chaque année bénévolement des entreprises locales qui rencontrent une problématique de communication et/ou Marketing et qui souhaitent trouver un partenaire aux méthodes créatives. Pour cela, **le concours dont la thématique choisie pour 2024 est la « Marque Employeur » est ouvert jusqu'au 23 février**, via le site <https://leclub-communication.fr>



Illustration parfaite de la proposition de valeur du CLUB, qui allie entre-aide, liberté de choix de ses partenaires et multiplicité d'expertises chère au collectif, QUI VEUT ÊTRE MON CLIENT ? est une consultation inversée qui comporte 5 lots : réflexion stratégique ; campagne de communication ; réalisation vidéo ; création graphique ; conception & développement web.

Projet créatif, ludique et enthousiasmant, ce concept inspiré d'émissions télé est adapté au territoire et au profil des « PME partenaires » avec lesquelles les membres du Club souhaitent collaborer.

La thématique choisie pour la 1ère édition : la Marque Employeur, un sujet particulièrement d'actualité mais parfois mal maîtrisé par les entreprises. Deux enjeux majeurs, en interne : comment repenser la culture d'entreprise et développer le sentiment d'appartenance, au lendemain de la découverte du télétravail, de l'exigence de flexibilité entre temps perso et temps pro et de la quête de sens des salariés ? Et en externe : Quelle stratégie de communication efficace pour attirer les futurs talents ?... face au déficit d'attractivité des entreprises et de leurs secteurs d'activité, des attentes des futurs salariés...

« La Marque Employeur, ou comment la communication peut soutenir activement le recrutement et la fidélisation des salariés d'une entreprise. Pour les 7 membres du Club, c'est avant tout défendre une cause entrepreneuriale au travers d'une action non lucrative et démontrer la puissance et l'expertise de chacun d'entre nous. » Clémence Campech, Experte en Marketing, Fondatrice et ambassadrice du CLUB

Modalités pratiques du concours

Les entreprises candidates doivent compléter en ligne un questionnaire qui se veut ludique pour démontrer leurs motivations et la réelle nécessité d'un accompagnement en communication / Marketing. Le site du club et la page "concours" associée sont à retrouver ICI : <https://leclub-communication.fr>

5 lots sont proposés illustrant la pluralité des expertises du Club : réflexion stratégique ; campagne de communication ; réalisation vidéo ; création graphique ; conception & développement web.

Chaque entreprise pouvant se porter candidate pour 1 lot minimum, jusqu'à 5 lots maximum.

Les dates pour répondre à la consultation : du 25 Janvier au 23 février 2024

Le jury est composé des membres du club et d'un Président : Luciana Montes de Oca, Manager Exécutif Senior chez Michael Page.

A propos du Club : LE CLUB créé en avril 2023 est composé de spécialistes de la communication et du Marketing. Il s'agit pour les 7 experts d'un moyen de se réaliser, au service d'une clientèle adepte de vivre l'amitié entrepreneuriale et une relation professionnelle collaborative qui débouche sur une prestation payante mais aussi une entre-aide gratuite : partage de réseaux, prescription, création de passerelles génératrices de business, etc. L'intelligence collective et la gestion de dossier en Mode projet constituent les piliers de la collaboration propose par Le Club.

Les 7 membres du CLUB (de g. à d) : 1er rang : Clémence Campech, Valentine Guelman, Justine Joyeux, Léa Daubresse. 2ème rang : Maxime Laloubère, Alexis Borgé, Alexandre Garçon. Crédits Le Club

